



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

artisans

Question écrite n° 98732

Texte de la question

Mme Marie-Louise Fort appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie et des finances, chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire sur les fortes inquiétudes exprimées par les retraités du secteur de l'artisanat de France qui représente plus de 2 millions de personnes. Les intéressés estiment que la politique sociale et fiscale menée par le Gouvernement est préjudiciable à leur pouvoir d'achat et à leur protection sociale et que les économies résultant du gel de leurs retraites n'ont pas levé les incertitudes sur l'avenir de leurs régimes. Aussi, ces retraités souhaitent que soit garanti le pouvoir d'achat des retraites de base, en les indexant sur les salaires, le rétablissement de la revalorisation des retraites intervenant au mois d'avril, comme c'est le cas de toutes les autres prestations sociales, une augmentation des pensions de réversion de base en portant leur taux de 54 à 60 %, un montant minimum de retraite au moins égal à 1 250 euros par mois, pour les retraités ayant eu une carrière complète peu rémunérée et enfin, pour ceux ayant élevé des enfants, la défiscalisation des majorations de retraite versées à ce titre et la demi-part supplémentaire aux veufs et aux veuves. En conséquence, elle la remercie de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement afin de pallier de légitimes inquiétudes.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Louise Fort](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98732

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, consommation et économie sociale et solidaire

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [6 septembre 2016](#), page 7859